

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Projet-Cigeo-un-ministre-allemand-tire-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau  
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Projet Cigéo à Bure : non à l'enfouissement des déchets radioactifs ! >  
CIGEO/Bure - Actualités de campagne > **Projet Cigéo : un ministre allemand tire la sonnette d'alarme**

1er février 2016

## Projet Cigéo : un ministre allemand tire la sonnette d'alarme

**"Dans cette procédure, nous demandons que la rigueur passe avant la rapidité"**

**Alors que l'effondrement mortel survenu dans le laboratoire de Bure n'a pas soulevé de questionnement chez les autorités françaises, il n'en va pas de même en Allemagne. Reinhold Jost, ministre de l'Environnement du Land frontalier de la Sarre, demande que des recherches approfondies sur la stabilité de la roche soient menées et que le pays voisin puisse avoir son mot à dire dans le processus d'autorisation.**

Voici ci-dessous la traduction d'un communiqué de Reinhold Jost, ministre de l'environnement sarrois, publié sur le site [Bundsumweltportal.de](http://Bundsumweltportal.de).

### **Accident mortel à Bure : Reinhold Jost, Ministre de l'Environnement, exige de nouvelles recherches sur la stabilité de la roche**

(Portail Environnement Fédéral)

C'est avec consternation que Reinhold Jost, ministre sarrois de l'environnement, a réagi à l'annonce d'un accident mortel sur le laboratoire de recherche pour le projet d'enfouissement en profondeur des déchets nucléaires à Bure. Dans le laboratoire souterrain de l'Andra, à l'occasion de travaux de forage, un travailleur a été tué par l'effondrement de la roche et un autre a été blessé. « *Voilà qui confirme nos craintes ; jusqu'ici, nous considérions que la sécurité du lieu pressenti pour accueillir le site n'était pas suffisamment démontrée* », déclare le ministre. « *Au vu du planning prévu pour le projet, nous demandons que dans cette procédure, la rigueur passe*

*avant la rapidité ».*

Le ministre a rappelé que la Sarre, de concert avec la Rhénanie-Palatinat et le Luxembourg, dans le cadre du débat public organisé en 2013 autour du projet d'enfouissement, avait déjà délivré une contribution documentée et critique vis-à-vis de l'institution responsable du projet. Parmi les points centraux figurait notamment une demande d'approfondissement des recherches sur le caractère approprié ou non de la formation géologique, de manière à exclure les fractures de la roche. Cette contribution s'appuyait notamment sur un rapport d'expertise de l'Öko-Institut de Darmstadt, commandé par la Sarre et les Länder voisins. Elle soulevait également l'exigence de pouvoir participer de manière étroite au processus d'autorisation.

Après cet accident mortel, qui est maintenant le deuxième survenu à Bure, le ministre de l'environnement estime qu'il est urgent que des recherches sur le long terme sur la stabilité de la roche soient menées du côté français. En outre, le ministre Jost annonce un accompagnement sous forme d'expertise scientifique complète concernant la potentielle procédure d'autorisation à venir pour un site d'enfouissement à Bure. *« Je vais exprimer nos revendications, y compris dans les discussions qui sont à l'ordre du jour avec le nouveau préfet et le consul général français, en soulignant le nombre important d'installations nucléaires déjà implantées dans la grande région ».* Jost déclare également qu'il abordera ce sujet lors d'une réunion avec Barbara Hendricks, la ministre fédérale de l'environnement.

Pour l'instant, le planning suivant est prévu pour la construction du centre d'enfouissement :

2017 : parution de la demande d'autorisation de création du centre d'enfouissement par l'Andra

2017-2018 : examen de la demande d'autorisation de création par la commission nationale d'examen, prise de position de l'ASN et recueil des contributions des collectivités locales.

Actualisation de la demande d'autorisation par l'Andra, traitement par l'ASN et enquête publique avant la délivrance de l'autorisation de création de l'installation par décret du Conseil d'État.

Le début de l'enquête publique correspond simultanément au début de la participation officielle des pays frontaliers et devrait avoir lieu au plus tard au deuxième semestre 2017.

Sous réserve de la délivrance de l'autorisation, le déroulé suivant est ensuite prévu :

- 2020 : début des travaux de construction du site d'enfouissement
- 2025 : entrée en service du site. Pendant cette phase, seuls des essais de mise en service avec des colis inactifs puis des déchets de faible activité devraient avoir lieu.
- 2025-2030 : début du stockage de déchets radioactifs à plein régime.
- 2030 et plus tard : de manière progressive, extension du site d'enfouissement avec des visites de sûreté décennales.

Source : saarland.de